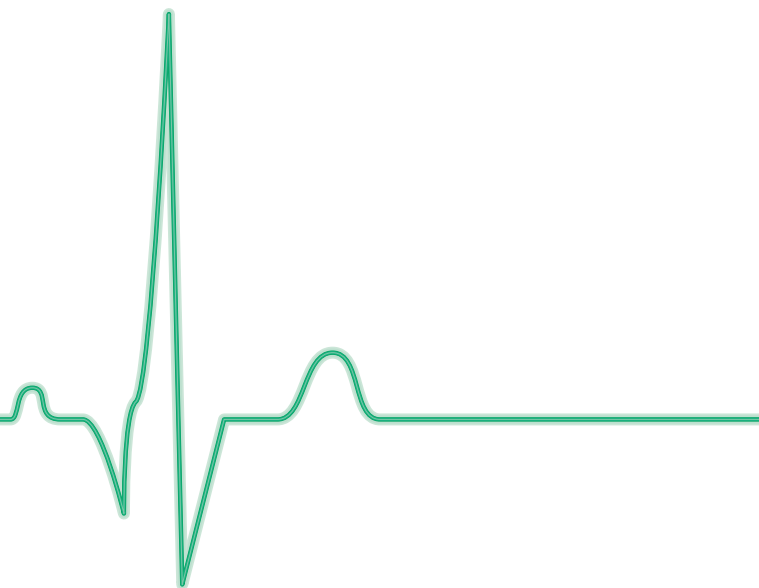
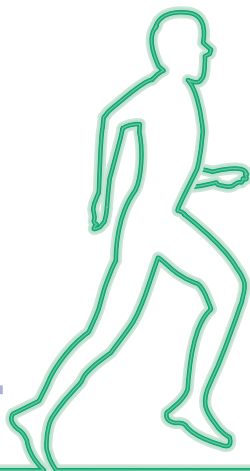


dossier



La prévention des maladies cardio-vasculaires

Dossier coordonné par

Xavier Girerd

Professeur de thérapeutique,
Comité français de lutte contre
l'hypertension artérielle

Les maladies cardio-vasculaires représentent la première cause de mortalité en France.

Elles représentent également 11 % de la consommation de soins et de biens médicaux. Ce groupe de pathologies explique 17 % des dépenses de médicament en 1998.

Les coûts directs des maladies cardio-vasculaires étaient estimés à 6,5 milliards d'euros par an en 1994 et à 11,8 milliards d'euros en 1998 pour l'ensemble de l'appareil circulatoire.

La survenue des maladies cardio-vasculaires dépend de facteurs de risques parmi lesquels on distingue la consommation de tabac, l'hypertension artérielle, la dyslipidémie, l'obésité, la sédentarité et le diabète sucré.

Les actions de prévention possibles sont donc de plusieurs types, elles concernent le diagnostic et la mise en œuvre de ces actions tant au niveau individuel que pour l'ensemble de la population. Selon les études coût-efficacité réalisées par l'OMS, les mesures les plus efficaces sont celles qui réduisent, au moyen de l'éducation de la population et de mesures vis-à-vis de l'industrie agroalimentaire, la consommation de sel et de graisses dans la population.

La prévention médicamenteuse a de son côté fait des progrès considérables, mais son coût est élevé et sa prescription n'est pas toujours réalisée selon les recommandations existantes.

En effet, une enquête de l'assurance maladie signale que l'indication en prévention primaire des hypolipémiants paraît s'être banalisée bien au-delà des recommandations des agences. Une absence de détermination du LDL cholestérol était notée dans 32 % des cas et une valeur de LDL cholestérol inférieure au seuil recommandé dans 34 % des cas. Il est aujourd'hui possible de déterminer le niveau de risque global d'un patient en fonction de ses facteurs cumulés. Il existe des références en matière de prévention, de dépistage des facteurs de risque et de prise en charge des patients, élaborées par les agences (Anaes, Afssaps...). Elles constituent des outils efficaces et validés d'estimation du risque cardio-vasculaire, mais ceux-ci résultent d'une approche épidémiologique et leur utilisation par le médecin reste insuffisante.

Ce dossier a donc la volonté de présenter les différentes actions possibles de prévention des pathologies cardio-vasculaires, individuelles et collectives, qui passent par la modification des comportements ou la prescription de médicaments. L'objectif étant de réduire le risque de survenue de maladies cardio-vasculaires dans l'ensemble de la population en incitant à une alimentation équilibrée et une activité physique modérée ; les sujets à risque élevé, et seulement ceux-ci, devant faire l'objet d'une prise en charge médicamenteuse correctement prescrite. 